



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DU
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE
20, avenue des Rives du Lac - 70000 VAIVRE-ET-MONTOILLE
Tél. : 03.84.77.00.00. - Télécopie : 03.84.77.00.01
e-mail : contact@sied70.fr

**DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX N°B 4383
SUR LE RESEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE**

Article L113-5 du Code de la voirie routière
Article L323-1 du Code de l'énergie

Article II-2 du décret n°2011-1697 du 1^{er} décembre 2011 relatif aux ouvrages des réseaux publics d'électricité et des autres réseaux d'électricité et au dispositif de surveillance et de contrôle des ondes électromagnétiques

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que sauf opposition ou observation de votre part formulée dans le délai de 21 jours à compter de la présente demande, nous ferons exécuter les ouvrages faisant l'objet du présent dossier, selon les prescriptions techniques et les règlements de voiries en vigueur. En outre, dans le cadre de la loi 93-1418 du 31 décembre 1993, nous vous demandons de nous indiquer les éventuels problèmes prévisibles d'hygiène et de sécurité pendant le futur chantier ou lors de l'exploitation ultérieure des futurs ouvrages.

A) RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS :

Désignation des travaux : Extension du réseau concédé d'électricité pour un site Ecotaxe Poids Lourds le long de la RN57

Département : HAUTE-SAONE

Commune : ECHENOZ-LE-SEC

Concession du projet, date : SIED 70 -10/12/1996

Concessionnaire actuel : SICAE de Ray-Cendrecourt

Concession de la canalisation existante : Distribution publique

Ces travaux concernent :

- la voirie nationale :

- la voirie départementale :

- la voirie communale :

- le domaine privé :

Numéro(s)¹

RN n°57

chemin d'exploitation
n°10

C) SERVICES CONSULTES :

- SIED 70
- Service départemental de l'architecture et du patrimoine
- DDE VESOUL
- Direction Interdépartementale des Routes Est
- SICAE
- FRANCE TELECOM
- SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ECHENOZ LE SEC
- Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique du Département de la Haute-Saône
- Chambre d'Agriculture de la Haute-Saône
- Direction Départementale des Territoires
- Commune de ECHENOZ-LE-SEC
- D.S.T.T. UT70 VESOUL

Fait à Vaivre-et-Montoille le
Pour le SIED 70

NOTICE DE PRESENTATIONⁱ

Commune de ECHENOZ-LE-SEC

B 4383 - Extension du réseau concédé d'électricité pour un site Ecotaxe Poids Lourds le long de la
RN57

1) Analyse de l'état initial du site

La commune de ECHENOZ-LE-SEC, de type rurale, se situe à environ 10 km au Sud de Vesoul.
La zone des travaux se situe le long de la route nationale n° 57, ainsi que sur le chemin d'exploitation n°10.

La commune de ECHENOZ-LE-SEC présente les caractéristiques particulières suivantes au titre de la législation sur les sites et monuments historiques :

- Dolmen dit de la Grosse Pierre (Arrêté du 23/07/1979)

2) Justifications des travaux

Les travaux d'extension du réseau concédé d'électricité, pourront consister en :

- la création d'un poste de transformation HTA/BTA, et ses raccordements souterrains au réseau existant d'électricité à haute tension de catégorie A long d'environ 155 mètres ;
- une extension souterraine du réseau électrique de distribution publique à basse tension depuis ce nouveau poste de transformation longue d'environ 300 mètres ;
- la fourniture, la pose et le raccordement au réseau projeté d'un coffret coupe-circuit sur socle.

3) Justifications relatives à la sécurité des personnes et des biens et à la protection de l'environnement

La mise en souterrain du nouveau réseau permet de réduire au maximum l'impact visuel et garantit au maximum la sécurité des personnes.

Les travaux projetés respecteront les normes en vigueur, notamment l'arrêté (NOR : ECOI0100130A) du 17 mai 2001 fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique et seront réalisés suivant les règles contenues notamment dans la publication UTE C18-510 (recueil d'instruction générale de sécurité d'ordre électrique).

ⁱ article II-2 du décret n° 2011-1697 du 1^{er} décembre 2011